



Plainte pour abandon de famille

Par **adimi**, le **07/08/2010** à **12:37**

Bonjour,

suite à de nombreuses recherches d'emplois; bien qu'ingénieur de formation et père de 5 enfants dont 2 mineurs, je me suis mis à mon compte pendant une année mais j'ai échoué et entamé une procédure de liquidation judiciaire, je suis arrivé au point où je ne pouvais même pas faire face pour honorer mes crédits (maison entre autres), j'étais obligé de partir pour chercher du travail en Algérie car c'est ici qu'on pourra m'héberger; je me suis présenté à l'ANPE de Sete pour leur signaler mon départ.

J'ai appris que ma femme a entamé la procédure de divorce et a déposé plainte au commissariat de police pour abandon de famille.

Je ne pourrai pas rester chez moi en France et regarder mes enfants sans pouvoir subvenir à leurs besoins, cela m'est jamais arrivé auparavant; je me suis senti au bord du précipice et j'ai même écrit des courriers électroniques au Président de la République avant de décider de partir.

Par cette requête, je vous demande de me conseiller car en ce moment je ne pourrai même pas repartir faute d'argent.

Je vous remercie d'avance et de tout mon cœur de m'illuminer sur ces points.